

## INFORMATION PRESSE

---

*22<sup>ème</sup> jour de confinement*

### La Rochelle : point de situation quotidien COVID19 pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS mardi 7 avril 2020

Dans le cadre de la lutte nationale contre la propagation du COVID19, la Ville, le CCAS et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sont mobilisés pour suivre les mesures gouvernementales, protéger les agents des services publics qui poursuivent leurs missions essentielles, s'assurer de la sécurité des habitants, et notamment les plus exposés et les plus démunis. Des dispositifs seront également mis en œuvre pour accompagner les acteurs économiques et associatifs.

Un point quotidien est envoyé à la presse du lundi au samedi. Les informations sont relayées sur les sites internet et réseaux sociaux des collectivités.

---

Jean-François Fontaine, Maire de La Rochelle, Président du CCAS, tient à rappeler que les services municipaux et de l'action sociale restent d'une extrême vigilance sur la situation des aînés dans le territoire rochelais, qu'ils soient résidents des établissements pour personnes âgées ou accompagnés par le service de soins infirmiers et d'aide à domicile du CCAS.

Il réunit chaque semaine par visioconférence les Directeurs des EHPAD publics de La Rochelle et le Service de soin et d'aide à domicile et fait un point quotidien sur le sujet en réunion de crise avec les services du CCAS, de la Ville et de la Communauté d'Agglomération.

Les personnels sont mobilisés et concentrés pour assurer la plus grande sécurité des aînés et le CCAS de La Rochelle a pris de nouvelles mesures de prévention et d'actions. Il met en place **un dépistage systématique COVID 19 pour l'ensemble des résidents et des personnels des EHPAD publics de La Rochelle et le Service de soin et d'aide à domicile**, qui sera mis en œuvre très prochainement.

La Ville de La Rochelle continue d'appeler tous les deux jours les numéros de la **liste Canicule**, rebaptisée **Fichier Personnes vulnérables** et demande aux personnes isolées et vulnérables qui ne sont pas encore inscrites de le faire en appelant le **05 46 51 51 42**. Les soignants et les habitants sont également invités à inscrire ou à signaler à la Ville toutes les personnes qui pourraient avoir besoin de ce service.

Et en cette période de confinement, **les initiatives solidaires continuent de se développer** pour apporter un peu de réconfort, aux aînés comme à tous. **Le site internet de la ville de La Rochelle [www.larochelle.fr](http://www.larochelle.fr) a ouvert une page spéciale Entraide et solidarité** dans la rubrique Toutes les informations relatives au COVID-19 pour celles et ceux qui souhaitent faire preuve de solidarité et apporter leur aide.

## Rappel des contacts

Le numéro vert national gratuit pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000

Site du gouvernement : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

Centre Communal d'Action Sociale : 05 46 35 21 00 tous les jours de 9h à 17h ou [www.ccas-larochelle.fr](http://www.ccas-larochelle.fr) pour les situations de précarité, de détresse et d'isolement.

Inscription sur le fichier personnes vulnérables Ville de La Rochelle : 05 46 51 51 42

Entreprises : Communauté d'Agglomération au 05 46 30 34 81

Capitainerie 24h/24, 7j/7 au 05 46 44 41 20 ou [capitainerie@portlarochelle.com](mailto:capitainerie@portlarochelle.com)

Transport Yélo : [www.yelo.fr](http://www.yelo.fr) et 0 810 17 18 17 pour le Transport à la demande (TAD)

## Accueil des enfants des personnels de santé Scolarisation

**Scolarisation - Education Nationale : 05 16 52 68 09** comme suit :

- Lavoisier pour les élèves de Lavoisier, Condorcet et Barthélémy Profit ;
- Raymond Boucher pour ceux de Raymond Boucher et Bongraine ;
- Paul Doumer pour ceux d'Arcère, Massiou, Reaumur, Rey, Valin ;
- Simone Veil pour ceux de Simone Veil, Bernard Palissy, Beauregard ;
- Laleu pour ceux de Laleu et Claude Nicolas ;
- Berthelot pour ceux de Berthelot, Descartes, Pierre Loti, La Genette, Louis Guillet, Grandes Varennes, Jean Bart.

**Crèche des Bois des Protestant** : inscriptions préalable obligatoire à l'Espace famille 05 46 51 14 87

**Accueil périscolaire** du lundi au vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h, Espace famille 05 46 51 14 87

**Centre de loisirs du Prieuré ouvert le mercredi** à l'Ecole Simone Veil, Espace famille 05 46 51 14 87

**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**  
**RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS**  
Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle  
[anne.michon@agglo-larochelle.fr](mailto:anne.michon@agglo-larochelle.fr) / [Facebook Anne Michon](#)